

Le Conseil Départemental subventionne ce type de travaux à hauteur de 30% du montant de l'opération.

Le Président propose aux membres du Comité d'approuver le plan de financement suivant :

	Modernisation des systèmes de communication et de la supervision
TOTAL INVESTISSEMENT (HT)	115 000,00 €
Part CD65 (30%)	34 500,00 €
Autofinancement (70%)	80 500,00 €

Les membres du Comité, le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valident le projet et le plan de financement associé,
- chargent le Président de déposer le dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental 65,
- autorisent le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à ce marché.

Les sommes sont prévues au Budget primitif 2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Jean MOUNIQ

Le Secrétaire

Jean-Michel ISOART

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

27 AVR. 2023

ARRIVEE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 20 AVRIL 2023**NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 12
 Absents : 4
 Procuration : 1
 Qui ont pris part à la
 délibération : 13

L'an 2023, le 20 avril, à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Jean-Michel ISOART, Louis RICARD, Michel MILLET, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, Dominique FOURCADE LAVIGNE, André DUBAN, Alain PENEVEYRE, Lucien FERRAS et René DARAN

Date de la convocation :

04 avril 2023

Date d'affichage :

04 avril 2023

Absents excusés : Mr Didier BRUN**Absents :** Mrs Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN et Philippe SPITERI*Mr Didier BRUN a donné procuration à Mr Jean-Michel MARIA*Objet de la délibération :**A été désigné secrétaire de séance :** Mr Jean-Michel ISOART

Demande de subvention pour
 les travaux de réhabilitation des
 réseaux d'assainissement
 collectif

Le Président rappelle que depuis 2014 le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure réalise chaque année un diagnostic patrimonial d'une partie de ses ouvrages d'assainissement, afin de déterminer les tronçons endommagés et de prioriser les besoins de réhabilitation.

Le réseau est vieillissant (les premières canalisations ont été posées à la fin des années 1970) et le syndicat est donc entré dans une phase importante de réhabilitation.

Il présente le programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement prévu pour 2023.

Les travaux de réhabilitation permettront :

**Acte rendu exécutoire dès son
 envoi en Préfecture le,**

- d'éliminer les eaux parasites claires,
- d'éliminer les déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel, grâce à l'étanchement des tronçons endommagés
- d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement,
- de renouveler le réseau vieillissant.



Ces travaux concernent les linéaires suivants :

- Saint-Lary-Soulan (secteur Village et Pla d'Adet) pour : 1 553.5 ml
 - Cadeilhan-Trachère pour 13 ml
 - Vignec pour 13.1 ml
 - Vielle-Aure pour 507.8 ml
- soit un total de 2 087.40 ml.**

Délibération N° 11-04-2023